

Circulaire n° 2 : Montées - Descentes

Actualisée le 01.07.2018

A l'issue de la saison, les catégories sont amenées à évoluer en fonction des résultats et classements obtenus par les arbitres. Il est ainsi procédé à des montées et descentes dont voici les modalités d'affectation :

	Effectifs	Montées	Descentes
Promotionnel	Variable	Décisions CDA	
D1	14 arbitres		3 derniers* en D2
D2	14 arbitres	3 premiers* en D1	3 derniers* en D3
D3	Variable	3 premiers* en D2	
Assistants	Variable	Du 1 ^{er} au 3 ^{ème} : AAD1 Du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} : AAD2 7 ^{ème} et suivants : AAD3	
JAD	Variable		

* Il s'agit d'un nombre minimal qui peut évoluer pour garder les effectifs de chaque catégorie